

Confinement du Rhône, fermeture des commerces et activités « non essentiels » : la Presqu'île s'organise pour soutenir les artisans et commerçants du territoire



Malgré tous les protocoles en vigueur offrant une garantie élevée de sécurité sanitaire pour les clients de nos commerces, le Rhône entre à nouveau en confinement, entraînant une fermeture imposée pour une grande majorité d'artisans ou commerçants qualifiés de non essentiels. My Presqu'île apporte tout son soutien et exprime sa solidarité à l'ensemble des artisans et commerçants de la Presqu'île tous essentiels, de même qu'aux acteurs économiques, touristiques et culturels toujours sans perspectives depuis de nombreux mois.

Le manque d'anticipation des annonces, l'absence de perspectives, la difficulté de se projeter pour les artisans, commerçants et entrepreneurs du territoire, représentent de plus en plus, après un an de crise sanitaire et de « stop and go », des facteurs de grande fragilité et un réel danger social et économique.

- **My Presqu'île lance un appel à l'Etat** afin de renforcer autant que possible la solidarité, la lisibilité et l'accès aux aides du fonds de solidarité, alors que la fragilité économique est croissante au fil des mois et du renforcement des mesures de restriction sanitaires.
- **My Presqu'île lance un appel collectif aux bailleurs du territoire**, publics ou privés, encore plus qu'en 2020, les commerçants ont besoin de toute aide supplémentaire par une remise ou une exonération de loyers, les bailleurs privés pouvant bénéficier du crédit d'impôt proposé par l'Etat jusqu'en décembre 2021, y compris pour le mois de confinement de novembre 2020.

Dans ce contexte de grande instabilité, My Presqu'île poursuit sa mobilisation pour valoriser les artisans et commerçants ouverts en Presqu'île, soutenir et orienter vers ceux soumis à fermeture obligatoire mais qui peuvent pratiquer la vente à distance, la vente en click ou call and collect ou encore la vente à emporter :

- **My Presqu'île met ainsi à contribution son nouveau portail digital www.mypresquile.com** lancé en octobre 2020 recensant déjà plus de 350 artisans, commerçants, restaurateurs, hôteliers, entreprises en Presqu'île. Grâce à un moteur de recherche performant, tout client de la Presqu'île peut poursuivre son shopping en naviguant sur les E-shops, sites internet et en consultant toute information utile, coordonnées et services dédiés des commerçants. Un parcours des commerces et services ouverts en Presqu'île sera également disponible.
- My Presqu'île reste mobilisé afin de valoriser et poursuivre le référencement de tous les commerçants du territoire sur son portail digital www.mypresquile.com
- My Presqu'île met à disposition de ses adhérents artisans et commerçants depuis fin novembre 2020, gratuitement, son service de livraison à vélo, pour les alléger de leurs frais de livraison vers leurs clients.

My Presqu'île reste à l'écoute des artisans et commerçants du territoire, en lien avec la Ville et Métropole de Lyon et les chambres consulaires, pour les orienter et les accompagner dans leurs démarches de toute nature et leur organisation pour faire face à ce nouveau confinement.

My Presqu'île fédère plus de 700 commerçants / 10 associations de commerçants sur la Presqu'île de Lyon
Contact : Olivier Michel, Président : 06 03 00 43 51
Clément Chevalier Directeur : 06 15 83 26 39, cchevalier@mypresquile.com